



VERSAILLES TAEKWONDO JMK

NOM :	Date de naissance :
Prénom :	Niveau (keup) :

Frais d'inscription (espèces ou chèque à l'ordre de Versailles Taekwondo JMK) :

Enfants (7-12ans)	Etudiants	Adultes	Cours unique
180€/an (*)	220€/an (*)	240€/an (*)	180€/an (*)
(*) - Réduction de -30€ à partir de la deuxième personne de la même famille - Réduction de -30€ à partir de 3 ans d'ancienneté au sein de l'école			

Possibilité de paiement en 2 fois : faire 2 chèques, le second sera encaissé le mois suivant.

Fournir obligatoirement un **certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées.**

Par la présente, je dégage le Versailles Taekwondo Jong Mong Kwan de toute responsabilité en cas d'accident qui surviendrait de mon seul fait à l'intérieur du Dojang. Je m'engage à ne pas utiliser les techniques qui me seront enseignées dans un but illégal, ainsi qu'à respecter le règlement intérieur de l'École sous peine de renvoi. Par ailleurs, je suis informé(e) qu'une fois versées, les cotisations ne sont pas remboursables.

Chaque adhérent autorise expressément Versailles Taekwondo Jong Mong Kwan (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'Association Versailles Taekwondo Jong Mong Kwan en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Tenue d'entraînement (obligatoire à partir du 1^{er} mois d'entraînement) : **Dobok et gants de boxe.** (Le club propose des doboks. Voir Fiche de commande).

À Versailles, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :
(Signature des parents pour les mineurs)